

Repères de progressivité pour le français

A partir des nouveaux programmes pour le cycle 3 2015

Le langage oral		
CM1	CM2	6 ^{ème}
Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu ● Attention portée aux éléments vocaux et gestuels lors de l'audition d'un texte ou d'un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches...) et repérage de leurs effets. ● Maintien d'une attention orientée en fonction du but. ● Identification et mémorisation des informations importantes, enchainements et mise en relation de ces informations ainsi que des informations implicites. ● Repérage et prise en compte des caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation ...), du lexique et des références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu. ● Repérage d'éventuelles difficultés de compréhension et verbalisation de ces difficultés et des moyens d'y répondre. ● Vigilance critique par rapport au langage écouté.		
Parler en prenant en compte son auditoire : ● pour partager un point de vue personnel, des sentiments, des connaissances ; ● pour oraliser une œuvre de la littérature orale ou écrite ; ● pour tenir un propos élaboré et continu relevant d'un genre de l'oral. ● Mobilisation des ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris (clarté de l'articulation, débit, rythme, volume de la voix, ton, accentuation, souffle ; communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques). ● Organisation et structuration du propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.). ● Techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier). ● Techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés.		
Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées (séances d'apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvisés ou préparés) ● Prise en compte de la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identification des points de vue exprimés. ● Présentation d'une idée, d'un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, contestation, apport de compléments, reformulation...). ● Mobilisation d'actes langagiers qui engagent celui qui parle. ● Mobilisation de stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation.... ● Respect des règles conversationnelles (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos). ● Organisation du propos. ● Construction et mobilisation de moyens d'expression (lexique, formules, types de phrase, enchainements...). ● Mise à distance de l'expérience et mobilisation des connaissances (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.). ● Identification et différenciation de ce qui relève du singulier, les exemples et du général, les propriétés. ● Lexique des enseignements et disciplines.		

Adopter une attitude critique par rapport au langage produit

- Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, aide à la reformulation.
- Prise en compte de critères d'évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales.
- Autocorrection après écoute (reformulations).
- Fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) et comparaison avec l'écrit.
- Relevé et réemploi de mots, d'expressions et de formulations.

Lecture

CM1

CM2

6^{ème}

Renforcer la fluidité de la lecture :

- Mémorisation de mots fréquents et irréguliers ([Echelle orthographique DUBOIS BUYSE](#))
- Mise en œuvre efficace et rapide du décodage.
- Prise en compte des groupes syntaxiques (groupes de mots avec une unité de sens), des marques de ponctuation ([Test R.O.C.](#) (site cognisciences) <http://www.cognisciences.com/accueil/outils/article/reperage-orthographique-collectif>).

Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter :

- Mise en œuvre d'une démarche de compréhension : identification et hiérarchisation des informations importantes, mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites (inférences).
- Explicitation des relations et des éléments de cohérence externes (situations d'énonciation et visée du ou des documents, contexte, nature et source des documents, etc.).
- Mobilisation des connaissances lexicales.
- Identification, construction de caractéristiques et spécificités des genres propres aux enseignements et disciplines.
- Identification, construction de caractéristiques et de spécificités de formes d'expression et de représentation (image, tableau, graphique, schéma, diagramme).
- Apprentissage explicite de la mise en relation des informations dans le cas de documents associant plusieurs supports (texte, image, schéma, tableau, graphique...) ou de documents avec des liens hypertextes.
- Mise en relation explicite du document lu avec d'autres documents lus antérieurement et avec les connaissances culturelles, historiques, géographiques scientifiques ou techniques des élèves.
- Identification de la portée des informations contenues dans le ou les documents :
 - singulières (exemple, expérience, illustration) ;
 - ou générales (caractéristiques, propriétés).

Contrôler sa compréhension et adopter un comportement de lecteur autonome :

- Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.
- Repérage de ses difficultés ; tentatives pour les expliquer.
- Maintien d'une attitude active et réflexive : vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture) ; adaptation de la lecture à ses objectifs ; demande d'aide ; mise en œuvre de stratégies pour résoudre ses difficultés....
- Recours spontané à la lecture pour les besoins de l'apprentissage ou les besoins personnels.

Littérature

CM1

CM2

6^{ème}

Comprendre un texte littéraire et l'interpréter :

- Identifier les personnages d'une fiction, les intentions qui les font agir, leurs relations et l'évolution de ces relations ;

Comprendre un texte littéraire et l'interpréter :

- Mise en œuvre d'une démarche de compréhension à partir d'un texte entendu ou lu : identification et

● Comprendre l'enchaînement chronologique et causal des évènements d'un récit, percevoir les effets de leur mise en intrigue ; ● Repérer l'ancrage spatio-temporel d'un récit pour en déduire son rapport au réel et construire la distinction fiction-réalité ; commencer à organiser un classement des œuvres littéraires en fonction de leur rapport à la réalité (récits réalistes, historiques, merveilleux, fantastiques, de science-fiction ou d'anticipation, biographiques ...) ; ● Comprendre que la poésie est une autre façon de dire le monde ; dégager quelques-uns des traits récurrents et fondamentaux du langage poétique (exploration des ressources du langage, libertés envers la logique ordinaire, rôle des images, référent incertain, expression d'une sensibilité particulière et d'émotions) ; ● Découvrir différentes formes théâtrales ; recourir à la mise en voix ou la mise en espace pour en comprendre le fonctionnement ; ● Comprendre et interpréter des images, les mettre en relation avec les textes (albums, bandes dessinées) ; ● Repérer certaines références culturelles, faire des liens entre les textes et les œuvres, comparer la mise en situation des stéréotypes ; ● Mettre en lien les textes avec le monde et les savoirs sur le monde ; ● Identifier des valeurs, notamment lorsqu'elles sont portées par des personnages, et en discuter à partir de son expérience ou du rapprochement avec d'autres textes ou œuvres. <i>Thème « la morale en question » : ne pas utiliser les fables de La Fontaine traitant de la ruse et des rapports de pouvoir (sixième).</i>	En CM1 : cinq ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et deux œuvres classiques.	mémorisation des informations importantes, en particulier des personnages, de leurs actions et de leurs relations (récits, théâtre), mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, mise en relation du texte avec ses propres connaissances, interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites, internes au texte ou externes (inférences). ● Identification du genre et de ses enjeux ; mobilisation des expériences antérieures de lecture et des connaissances qui en sont issues (univers, personnages-types, scripts...) et mise en relation explicite du texte lu avec les textes lus antérieurement et les connaissances culturelles des lecteurs et/ou des destinataires. ● Mobilisation de connaissances lexicales et de connaissances portant sur l'univers évoqué par les textes. ● Mise en relation de textes et d'images. ● Construction des caractéristiques et spécificités des genres littéraires (conte, fable, poésie, roman, nouvelle, théâtre) et des formes associant texte et image (album, bande dessinée). ● Construction de notions littéraires (fiction/ réalité, personnage, stéréotypes propres aux différents genres) et premiers éléments de contextualisation dans l'histoire littéraire. ● Convocation de son expérience et de sa connaissance du monde pour exprimer une réaction, un point de vue ou un jugement sur un texte ou un ouvrage. ● Mise en voix d'un texte après préparation. Contrôler sa compréhension et adopter un comportement de lecteur autonome : ● Autonomie dans le choix d'un ouvrage adapté à son niveau de lecture, selon ses goûts et ses besoins. En 6^{ème} : trois ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et trois œuvres classiques.
	En CM2 : quatre ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et trois œuvres classiques.	

Ecriture		
CM1	CM2	6 ^{ème}
Écrire à la main de manière fluide et efficace : • Automatisation des gestes de l'écriture cursive. • Entraînement à la copie pour développer rapidité et efficacité.		• Entraînement à la copie pour développer rapidité et efficacité.
Écrire avec un clavier rapidement et efficacement : • Apprentissage méthodique de l'usage du clavier. • Entraînement à l'écriture sur ordinateur.		
Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre : • Écrits de travail pour formuler des impressions de lecture, émettre des hypothèses, articuler des idées, hiérarchiser, lister ; • Écrits de travail pour reformuler, produire des conclusions provisoires, des résumés ; • Écrits réflexifs pour expliquer une démarche, justifier une réponse, argumenter.		
Production d'écrit		
CM1	CM2	6 ^{ème}
Produire des écrits variés en s'appropriant les différentes dimensions de l'activité d'écriture : • Connaissance des caractéristiques principales des différents genres d'écrits à produire. • Construction d'une posture d'auteur. • Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d'une démarche de production de textes : convoquer un univers de référence, un matériau linguistique, trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, les enchaîner avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d'autres formes d'organisation textuelles. • Pratique du « brouillon » ou d'écrits de travail. • Connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours...). • Mobilisation des outils liés à l'étude de la langue à disposition dans la classe.		
Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte : • Conception de l'écriture comme un processus inscrit dans la durée. • Mise à distance de son texte pour l'évaluer. • Expérimentation de nouvelles consignes d'écriture. • Enrichissement, recherche de formulations plus adéquates.		
Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser : • En lien avec la lecture, prise de conscience des éléments qui assurent la cohérence du texte (connecteurs logiques, temporels, reprises anaphoriques, temps verbaux) pour repérer des dysfonctionnements. • En lien avec la lecture et l'étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur la ponctuation (utilité, usage, participation au sens du texte) et sur la syntaxe (la phrase comme unité de sens). • Prise en compte de la notion de paragraphe et des formes d'organisation du texte propres aux différents genres et types d'écrits. • En lien avec l'étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur l'orthographe grammaticale : accord du verbe avec le sujet ; morphologie verbale en fonction des temps ; accord du déterminant et de l'adjectif avec le nom ; accord de l'attribut du sujet. • Mobilisation des connaissances portant sur l'orthographe lexicale et capacité à vérifier l'orthographe des mots dont on doute avec les outils disponibles dans la classe.		

Ecrire un texte d'une quinzaine de lignes adapté à son destinataire.	Ecrire un texte d'une page adapté à son destinataire.	Ecrire un texte d'une à deux pages adapté à son destinataire.
Lexique		
CM1	CM2	6 ^{ème}
Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots : ● Observations morphologiques : dérivation et composition (travail sur les préfixes et les suffixes les plus fréquents, classement), explications sur la graphie des mots. ● Mise en réseau de mots (groupements par champ lexical). ● Analyse du sens des mots : polysémie et synonymie, catégorisations (termes génériques/spécifiques).		Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots : ● Observations morphologiques : dérivation et composition (préfixes, suffixes, radicaux), explications sur la graphie des mots, établissement de séries de mots (en lien avec la lecture et l'écriture). ● Mise en réseau de mots (groupements par champ lexical). ● Analyse du sens des mots : polysémie et synonymie, catégorisations (termes génériques/spécifiques). ● Découverte des bases latines et grecques, dérivation et composition à partir d'éléments latins ou grecs, repérage des mots appartenant au vocabulaire savant, construction de séries lexicales.
Grammaire		
CM1	CM2	6 ^{ème}
Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe : ● Observation des marques du genre et du nombre entendues et écrites. ● Identification des classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant (articles, déterminants possessifs) ; l'adjectif. ● Notion de groupe nominal (avec nom noyau)	Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe : ● Observation des marques du genre et du nombre entendues et écrites. ● Identification des classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant (articles définis et indéfinis, déterminants possessifs et démonstratifs) ; l'adjectif ; le pronom (pronoms de reprise – pronoms personnels). ● Notion de groupe nominal (nom noyau et expansions, avec adjectif et complément du nom).	Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe : ● Observation des marques du genre et du nombre entendues et écrites. ● Identification des classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant (articles, indéfinis, définis, partitifs – déterminants possessifs et démonstratifs) ; l'adjectif ; le pronom (pronoms personnels, possessifs et démonstratifs). ● Notion de groupe nominal (nom noyau et expansions, complément du nom).
Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographier : ● Reconnaissance du verbe (utilisation de plusieurs procédures). ● Mise en évidence du lien sens-syntaxe : place et rôle du verbe, constructions verbales, compléments du verbe et groupe verbal. ● Morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical-	Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographier : ● Reconnaissance du verbe (utilisation de plusieurs procédures). ● Mise en évidence du lien sens-syntaxe : place et rôle du verbe, constructions verbales, compléments du verbe et groupe verbal. ● Morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical-	Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographier : ● Reconnaissance du verbe (utilisation de plusieurs procédures). ● Mise en évidence du lien sens-syntaxe : place et rôle du verbe, constructions verbales, compléments du verbe et groupe verbal. ● Morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical-

marques de temps-marques de personne) ; distinction temps simples/temps composés. ● Compréhension du fonctionnement du passé composé (association du verbe avoir au présent et d'un participe passé). ● Mémorisation des verbes fréquents (être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir) et des verbes dont l'infinitif est en –er à l'imparfait, au futur, au présent et au passé composé (association du verbe avoir au présent et d'un participe passé). ● Approche de l'aspect verbal (valeurs des temps) abordé à travers l'emploi des verbes dans les textes lus et en production écrite ou orale (le récit au passé simple à la 3ème personne, le discours au présent ou au passé composé, etc.).	marques de temps-marques de personne) ; distinction temps simples/temps composés. ● Compréhension du fonctionnement du passé composé (association du verbe avoir au présent et d'un participe passé ; pour la liste fermée des verbes qui se conjuguent avec le verbe être, la gestion de l'accord du participe passé est à rapprocher de l'attribut du sujet). ● Mémorisation des verbes fréquents (être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir) et des verbes dont l'infinitif est en –er à l'imparfait, au futur, au présent, au passé composé et aux troisièmes personnes du passé simple. ● Approche de l'aspect verbal (valeurs des temps) abordé à travers l'emploi des verbes dans les textes lus et en production écrite ou orale (le récit au passé simple à la 3ème personne, le discours au présent ou au passé composé, etc.).	marques de temps-marques de personne) ; distinction temps simples/temps composés. ● Compréhension du fonctionnement du passé composé (association du verbe avoir à l'imparfait et d'un participe passé ; pour la liste fermée des verbes qui se conjuguent avec le verbe être, la gestion de l'accord du participe passé est à rapprocher de l'attribut du sujet). ● Mémorisation des verbes fréquents (être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir) et des verbes dont l'infinitif est en –er à l'imparfait, au futur, au présent, au passé composé, aux troisièmes personnes du passé simple, au présent du mode conditionnel et à l'impératif. ● Approche de l'aspect verbal (valeurs des temps) abordé à travers l'emploi des verbes dans les textes lus et en production écrite ou orale (le récit au passé simple à la 3ème personne, le discours au présent ou au passé composé, etc.).
Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe ● Mise en évidence de la cohérence sémantique de la phrase : de quoi on parle et ce qu'on en dit, à quoi on peut rajouter des compléments de phrase facultatifs. ● Mise en évidence des groupes syntaxiques : le sujet de la phrase : un groupe nominal, un pronom ; le prédicat de la phrase, c'est-à-dire ce qu'on dit du sujet (très souvent un groupe verbal formé du verbe et des compléments du verbe s'il en a) ; le complément de phrase : un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un adverbe ou un groupe adverbial. ● Distinguer phrase simple et phrase complexe à partir du repérage des verbes.	Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe ● Mise en évidence de la cohérence sémantique de la phrase : de quoi on parle et ce qu'on en dit, à quoi on peut rajouter des compléments de phrase facultatifs. ● Mise en évidence des groupes syntaxiques : le sujet de la phrase : un groupe nominal (au sein duquel les élèves identifient le complément du nom), un pronom ; le prédicat de la phrase, c'est-à-dire ce qu'on dit du sujet (très souvent un groupe verbal formé du verbe et des compléments du verbe s'il en a) ; le complément de phrase : un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un adverbe ou un groupe adverbial. ● Distinguer phrase simple et phrase complexe à partir du repérage des verbes.	Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe ● Mise en évidence de la cohérence sémantique de la phrase : de quoi on parle et ce qu'on en dit, à quoi on peut rajouter des compléments de phrase facultatifs. ● Mise en évidence des groupes syntaxiques : le sujet de la phrase : un groupe nominal ((au sein duquel les élèves identifient le complément du nom), un pronom, une subordonnée ; le prédicat de la phrase, c'est-à-dire ce qu'on dit du sujet (très souvent un groupe verbal formé du verbe et des compléments du verbe s'il en a) ; le complément de phrase : un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un adverbe ou un groupe adverbial, une subordonnée. ● Distinction phrase simple-phrase complexe à partir du repérage des verbes.

Orthographe		
CM1	CM2	6 ^{ème}
Maitriser les relations entre l'oral et l'écrit : ● Ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés. ● Variation et marques morphologiques à l'oral et à l'écrit (noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes).		
Orthographe lexicale : ● Écrire sans erreur des mots invariables, en particulier les plus fréquents de ceux étudiés en grammaire (liste commune proposée). ● S'appuyer sur sa connaissance des familles de mot pour écrire sans erreur des mots nouveaux (préfixe in-, im-, il- ou ir-, suffixe tion...). ● Mémoriser la graphie de la syllabe finale des noms terminés par -ail, -eil, -euil.	Orthographe lexicale : ● Écrire sans erreur des mots invariables, en particulier les plus fréquents de ceux étudiés en grammaire (liste commune proposée). ● Écrire correctement (doublement de la consonne) le début des mots commençant par ap-, ac-, af-, ef- et of-. ● Écrire correctement la syllabe finale des noms terminés par -ée ; par -té ou -tié ; par un e muet. ● Respecter la convention de la coupe syllabique à la ligne.	Orthographe lexicale : ● Écrire sans erreur des mots invariables, en particulier les plus fréquents de ceux étudiés en grammaire (liste commune proposée). ● les signes auxiliaires : tréma, apostrophe, trait d'union ; ● l'accentuation de e ; ● majuscule ou minuscule.
Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe : ● Observation des marques du genre et du nombre entendues et écrites. ● Identification des classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant ; l'adjectif ; le pronom (pronoms personnels). ● Écrire sans erreur les homophones grammaticaux déjà étudiés, ainsi que ses/ces, mes/mais, on/on n', ce/se, c'/s' (c'est/s'est, c'était/s'était), ou/où, la/l'a/l'as/là. ● Écrire sans erreur les infinitifs de verbes du premier groupe après préposition (il me dit d'aller). ● Accords au sein du groupe nominal (accords en genre et en nombre). Accorder l'adjectif (épithète) avec le nom. ● Accord du verbe avec son sujet (groupe nominal, pronom, verbe à l'infinitif). ● Élaboration de règles de fonctionnement construites sur les régularités.	Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe : ● Observation des marques du genre et du nombre entendues et écrites. ● Identification des classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant (articles, indéfinis, définis – déterminants possessifs et démonstratifs) ; l'adjectif ; le pronom. ● Écrire sans erreur les homophones grammaticaux déjà étudiés, ainsi que on/on n', d'on/dont/donc, quel(s)/quelle(s)/qu'elle(s), sans/s'en. ● Accords au sein du groupe nominal (accords en genre et en nombre). Accorder l'adjectif (épithète et attribut). ● Accord du verbe avec son sujet (groupe nominal, pronom, verbe à l'infinitif), du participe passé (à distinguer des infinitifs des verbes du premier groupe après préposition) avec être (à rapprocher de l'accord de l'attribut avec le sujet). ● Élaboration de règles de fonctionnement construites sur les régularités.	Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe : ● Observation des marques du genre et du nombre entendues et écrites. ● Identification des classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant (articles, indéfinis, définis, partitifs – déterminants possessifs et démonstratifs) ; l'adjectif ; le pronom (pronoms personnels, possessifs et démonstratifs). ● Écrire sans erreur les homophones grammaticaux déjà étudiés et ajouter la distinction entre leur et leurs. ● Accords au sein du groupe nominal (accords en genre et en nombre avec des compléments du nom). Accorder l'adjectif (épithète, attribut et apposé). ● Accord du verbe avec son sujet (groupe nominal, pronom, verbe à l'infinitif), de l'attribut avec le sujet, du participe passé avec être (à rapprocher de l'accord de l'attribut avec le sujet). ● Élaboration de règles de fonctionnement construites sur les régularités.